

La gestion, la prévention et la tarification des accidents du travail et des maladies professionnelles

Cette formation permet d'identifier les facteurs de risque, de concevoir une démarche de prévention efficace et de maîtriser les principes de la tarification, afin de contribuer à l'amélioration de la performance en santé et sécurité au travail, tout en optimisant la maîtrise des coûts liés aux risques professionnels.

DEMANDE DE DEVIS

Durée de la formation : 7h



Public concerné

- Chefs d'entreprise, cadres dirigeants, salariés en charge ou impliqués dans les questions de prévention des risques professionnels, présidents de CSE, représentants patronaux

Objectifs

- Intégrer la prévention des AT / MP dans la politique de l'entreprise
- Comprendre et analyser le mécanisme de la tarification annuelle
- Intégrer les effets de la tarification dans la gestion de l'entreprise
- Proposer et développer des méthodes et des moyens d'amélioration de la gestion des AT / MP
- Permettre aux participants d'estimer l'enjeu économique de la prévention des accidents

Programme

- Les notions de législation et de réglementation en matière de santé et sécurité au travail
- Les modalités de la déclaration de l'accident du travail
- La maladie professionnelle
- Les procédures
- La tarification et son compte
- Le coût de l'accident du travail
- Les ristournes et subventions
- Les modèles de procédures

Méthodes pédagogiques

- Utilisation des pratiques et expériences des participants : échanges, témoignages
- Apports théoriques
- Mises en situation
- **Évaluation** : évaluations ponctuelles, évaluation de fin de formation individuelle : étude de cas
- **Certificat de validation**